
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 20 novembre 2018

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

04 27 86 55 55

Préfecture de la Drôme

pref-communication@drome.gouv.fr

04 75 79 29 46

Centre hospitalier de Valence

Direction : 04 75 75 75 11



Un scanner au centre hospitalier de Die

Élément important du projet de santé du diois, le scanner du centre hospitalier de Die est inauguré ce mardi 20 novembre 2018.

Ce mardi 20 novembre 2018, M. Éric Spitz, préfet de la Drôme, le Docteur Jean-Yves Grall, directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et M. Freddy Serveaux, directeur des centres hospitaliers de Valence et de Die ont inauguré le scanner récemment installé au centre hospitalier de Die. Acté dans le cadre du plan d'actions pour consolider l'offre de santé sur le Diois, ce scanner a été livré et installé le 8 octobre dernier.

Avec une autorisation de l'ARS accordée fin 2017 suivie d'une procédure réglementaire d'achat, le chantier en vue de l'installation du scanner a débuté en juillet 2018. Ce chantier, indispensable à l'accueil d'un tel matériel, a permis des renforcements structurels, la création d'un sas de préparation scanner, une mise aux normes incendie conduisant au changement de certaines portes, nécessaire également à la radioprotection des personnes, la climatisation de l'ensemble des locaux, etc.

Ce chantier s'est finalisé le 2 octobre et le premier examen a été réalisé le 16 octobre. Depuis cette date, près de 100 examens tomodensitométriques ont ainsi déjà été réalisés.

Ce scanner permet désormais au centre hospitalier de Die d'être doté d'un équipement répondant aux dernières avancées technologiques en matière d'imagerie médicale et qui vient compléter le plateau technique d'imagerie, en soutien en particulier du service d'urgences de Die.

Grâce à une réduction majeure des doses de rayonnement et un confort amélioré pour le patient, ce scanner permet d'offrir un outil diagnostique de qualité à tous les habitants du Diois.

Comme annoncé lors des différentes rencontres et notamment aux membres du comité de suivi, le coût global d'acquisition (532 000 €) et d'installation (175 500 €) est entièrement pris en charge par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.